

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



© D.R.

Le Parti socialiste a un engagement particulier, en tant que parti féministe, en ce 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette date a pris une résonance particulière suite à l'affaire Weinstein et aux dénonciations de harcèlement et d'agressions sexuelles qui ont suivi.

L'omerta a pendant trop longtemps retenu la parole des femmes. Les violences qu'elles subissent sont pourtant massives et sont le fruit d'une société sexiste basée sur un système de domination masculine. Elles touchent toutes les sphères, toutes les professions, tous les milieux sociaux. Seules 10% des victimes de viols portent plainte et 70% de ces plaintes sont classées sans suite.

Permettre aux femmes de dénoncer les violences et les discriminations dont elles sont victimes est donc un combat à la fois juridique mais aussi culturel, éducatif,

politique. Le Parti socialiste doit permettre aux femmes de briser l'omerta au sein de sa propre organisation. C'est pourquoi il met en place des mesures innovantes pour agir sur le système des représentations. Une résolution (*lire en page 2*) a été votée par le Bureau national. Parmi les mesures prévues, un groupe de travail permanent ouvert à tous militant.e.s fera des propositions politiques pour atteindre l'égalité réelle et une formation sera dispensée à nos militant.e.s, nos cadres et nos élu.e.s. Par ailleurs, une cellule d'écoute au sein du parti permettra de mieux orienter les femmes qui se retrouvent dans des situations de harcèlement et de violence.

Une délégation du Parti socialiste, menée par son coordinateur Rachid Temal, était à la manifestation contre les violences faites aux femmes, organisée samedi à Paris.

UN PARTI SOCIALISTE FÉMINISTE : TOLÉRANCE ZÉRO FACE AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



© D.R.



**RÉSOLUTION DU
BUREAU NATIONAL
DU 28 NOVEMBRE
2017 ADOPTÉE
À L'UNANIMITÉ**

► 1. NOS VALEURS SOCIALISTES SONT FÉMINISTES

Le Parti socialiste a fait du respect des droits des femmes, de la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et physiques, une priorité de ses politiques publiques. Dans le contexte anxiogène de l'affaire Weintsein et de la multiplication des dénonciations de faits de harcèlement et d'agressions sexuelles, le Parti socialiste souhaite apporter une réponse forte. Aucune violence physique ou sexuelle, aucun fait de harcèlement ne seront tolérés dans notre organisation. La libération de la parole des femmes doit s'accompagner d'un changement des pratiques en interne.

Parce que nous sommes féministes, nous ferons du Parti socialiste un parti exemplaire dans la lutte contre toutes les violences envers les femmes. Nous saluons le courage de toutes les femmes qui osent briser la loi du silence et nous leur assurons de notre total soutien contre leurs agresseurs. Ces violences sont massives et doivent être comprises comme le résultat d'une société sexiste. Présentes dans toutes les sphères, professions et tous les milieux sociaux, en 2017 les violences faites aux femmes demeurent encore taboues.

Nous responsables politiques socialistes, secrétaires nationaux, les, fédéraux.les et militant.e.s souhaitons présenter des propositions concrètes à appliquer rapidement pour accompagner la libération de la parole et mettre fin aux violences.

►► 2. NOTRE PRIORITÉ : LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Lors du dernier quinquennat, le Parti socialiste au gouvernement a beaucoup œuvré pour mieux protéger les femmes victimes de violence. Le ministère des Droits des femmes a impulsé la première campagne contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports et a fait émerger la réalité quotidienne des femmes en France. 100% d'entre elles déclaraient ne pas pouvoir circuler librement dans l'espace public sans se faire aborder, insulter, humilier, violenter.

La loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel a permis d'élargir et de préciser le délit de harcèlement sexuel, aggravant les peines encourues. De plus, la loi du 4 août 2014 a mis en place des dispositifs concrets pour protéger de manière plus efficace les femmes contre les violences physiques avec le renforcement de l'ordonnance de protection, la généralisation du «*téléphone grand danger*», l'éviction systématique du conjoint violent, la priorité donnée au maintien de la victime dans le logement du couple, et la création d'un numéro d'urgence le 3919.

Au niveau européen, les socialistes agissent pour faire de la lutte contre les violences une priorité de leur action en incitant les États européens à ratifier la Convention d'Istanbul «*sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*».

Aujourd'hui, Emmanuel Macron affirme que l'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause de son mandat. Son plan de lutte contre les violences : l'éducation de toutes et tous pour l'égalité, un meilleur accompagnement des victimes et le renforcement de l'arsenal répressif est ambitieux mais son financement est insuffisant. Et comment agir, si les dispositifs de prévention et de sensibilisation sont sous-financés ?

►►► 3. RÉPONDRE À L'APPEL DES FEMMES : CHANGER NOS PRATIQUES ET NOS MENTALITÉS

Combattre les violences faites aux femmes c'est se battre pour une société où l'égalité entre les femmes et les hommes est respectée. Ce combat doit impérativement être mené à l'intérieur de notre formation politique. Le socialisme est un féminisme : la refondation de notre Parti passe par l'exemplarité, le Parti doit aller plus loin en proposant des mesures innovantes pour agir sur le système des représentations.

■ Un groupe de travail permanent et ouvert à tous militant.e.s

continuera à faire des propositions politiques pour atteindre l'égalité réelle, en lien avec les chercheur.se.s et les associations qui travaillent sur ces questions. Ce groupe de travail élargi aux secrétaires fédéraux.les ayant accès à toutes les instances vient compléter un dispositif existant permettant de faire avancer les droits des femmes. Ces propositions faites en Bureau national, le 24 octobre, à l'initiative du Coordinateur du Parti socialiste seront constamment enrichies.

■ Une formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

sera dispensée dans les sections et fédérations. Cette formation sera obligatoire pour nos cadres et nos élu.e.s. Des responsables politiques formé.e.s à la réalité des violences sexistes et sexuelles que subissent les femmes, seront des élu.e.s qui penseront l'ensemble de leurs projets et leurs politiques publiques sous l'exigence de l'égalité. Nous nous appuyerons sur le travail remarquable des formateurs.rices du Parti. Cette formation permettra à toutes et à tous de mieux savoir écouter les victimes et réagir efficacement.

■ Un guide des bonnes pratiques

sera élaboré et diffusé dans toutes les sections et fédérations pour lutter contre le sexisme et les violences faites aux femmes et orienter au mieux les victimes. Les militantes doivent se sentir protégées et sécurisées dans notre organisation.

■ Un dispositif d'écoute en interne

par l'intermédiaire de «*réfèrent.e.s*» au niveau local et national sera mis en place pour les victimes. Ce dispositif s'accompagnera d'une **cellule d'écoute au niveau externe** par le biais d'une association qui permettra aux victimes d'être entendues d'une manière neutre en toute sécurité.

Ces propositions sont le fruit des réflexions du groupe de travail sur « la lutte contre les violences sexistes et sexuelles », initié par le Coordinateur du Parti, Rachid Temal, au lendemain du Bureau national du 24 octobre 2017. Elles ont été adoptées à l'unanimité lors du Bureau national du 28 novembre 2017.

NOUVELLES TECHNOLOGIES, TRAVAIL, EMPLOI : UNE RÉVOLUTION ?

Les Entretiens de LA REFONDATION

Le 4^e Entretien de la Refondation s'est tenu lundi 27 novembre avec Christine Erhel, Directrice du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail et Professeure au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Michel Héry, Responsable de la mission Prospective de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) et Xavier Timbeau, économiste, directeur de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE). L'occasion de questionner les nouvelles formes de travail qui émergent avec la révolution technologique.

L'apparition du numérique et de la robotisation a profondément changé la société dans laquelle nous vivons, nous faisant entrer dans ce que certains appellent la « quatrième révolution industrielle », a expliqué Christine Erhel. En outre, la « capacité des algorithmes à se substituer, à se comparer à des activités que l'on pensait uniquement humaines » nous fait aboutir à une « révolution technologique qui a des conséquences sur la société, pas uniquement le travail » ajoute Xavier Timbeau. Par exemple, avoir la possibilité de commander une voiture, qui n'est pas un taxi, via son smartphone nécessite à la fois l'évolution technologique de l'objet, le téléphone, et une nouvelle organisation sociale, avec un chauffeur qui n'est pas un salarié. Ces évolutions ont à la fois des conséquences très positives mais « posent aussi énormément de problèmes de transition pour passer de "l'ancien" au "nouveau" monde ».

SINGULARITÉ

Nous serions en train de passer d'un monde où existait une « forme de complémentarité hommes/machines » vers « la singularité », autrement dit « quand la machine n'est plus complémentaire de l'individu mais s'y substitue, le remplace, et créerait des individus inutiles », précise-t-il. Toutes ces évolutions technologiques « fondent leur dynamique sur le fait de changer le monde ». Elles peuvent paraître effrayantes car elles touchent en profondeur la société du travail et de l'emploi. Michel Héry y voit « un danger si la révolution n'est pas maîtrisée, négociée, réglementée ». Il faudra un débat de société pour discuter de « l'algorithmisation de l'activité ».

Christine Erhel distingue deux types d'effets sur l'emploi. Il y a d'une part « l'innovation produite », c'est-à-dire la création



© Étienne Thomas-Derevoige

d'un nouveau produit, fait plutôt générateur d'emplois, et d'autre part un effet plus destructeur d'emplois via des « mécanismes de substitution », « quand les produits sont devenus obsolètes ou que l'on remplace des gens par des robots ».

CAPACITÉ D'ADAPTATION

Plusieurs études ont en revanche montré que 10% des emplois seraient « à risque » et pourraient disparaître, quand 50% sont « des emplois exposés à des risques de transformation ». Et Xavier Timbeau de préciser que c'est la rapidité avec laquelle cette évolution s'est produite et se produit encore qui est la plus marquante : « certaines personnes ont consacré des études, une vie professionnelle à une compétence, et brusquement, aujourd'hui ces compétences peuvent être soit très valorisées, soit très dévalorisées ».

Les 10% d'emplois qui pourraient être amenés à disparaître sont sans doute « les plus répétitifs, les plus automatisables », mais pas nécessairement les emplois « situés en bas de l'échelle de qualification » : « le risque d'automatisation touche assez largement le spectre de qualification de l'emploi, entre métiers de très basse qualification ou de très haute qualification ». Mais selon Christine Erhel, ces 10% d'emplois pourront être « compensés ». En revanche, elle a insisté sur la nécessité de penser les 50% d'emplois susceptibles d'être transformés dans leur contenu : « il faut surtout penser l'évolution du contenu du travail pour la moitié des emplois aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Quelles conséquences cette évolution peut-elle avoir sur le monde du travail, en termes d'organisation ? Pour Michel

Héry, ce n'est pas « la technologie qui est en cause » mais « l'usage qu'on en fait ». Ainsi, il se présente comme « un farouche partisan de l'automatisation », en ce que celle-ci peut permettre d'améliorer les conditions de travail, par exemple lorsque les travailleurs portent de lourdes charges : « aujourd'hui en France et ailleurs, voir des gens se casser le dos est inadmissible ». Il s'agit alors de se poser la question de l'arbitrage sur notre préoccupation, « l'homme ou la machine ? ». Par exemple, les exosquelettes peuvent être « des outils extraordinaires » pour un salarié vieillissant. Mais ils peuvent aussi être utilisés sur des salariés plus jeunes pour augmenter les cadences. Au risque que ces derniers y laissent leur santé.

Pour Catherine Erhel, « il faut maintenir un objectif d'accès du plus grand à un niveau d'études supérieures », car, « dans une configuration où on ne sait pas bien comment seront les emplois de demain », il est nécessaire d'avoir « haut niveau de compétence générale ». « L'éducation est un moyen de profiter de la révolution technologique », abonde Xavier Timbeau. Pour Michel Héry, les nouvelles organisations qui se mettront en place devront écouter davantage les salariés, qui sont la valeur ajoutée humaine de l'entreprise. « Pour progresser, pour apprendre, il faut avoir le droit de se tromper. Or, aujourd'hui, une large part de l'organisation du travail mise en place ne laisse pas cette possibilité au salarié, avec des normes toujours plus présentes, un travail toujours plus contrôlé ». Il plaide pour que les entreprises pensent « à long terme » et se dit partisan du « soft work » « une organisation du travail qui donne au salarié le devoir de réfléchir et aux patrons l'obligation de prendre en compte l'avis du travailleur dans la prise de décision ».

LA POLITIQUE DE SANTÉ D'EMMANUEL MACRON: UN DÉMANTÈLEMENT À MARCHÉ FORCÉE



La politique de santé du gouvernement Macron-Philippe est injuste et inefficace. C'est une vision encore et toujours plus à droite qui abandonne les « premiers de corvée » au profit des « premiers de cordée ».

LA SANTÉ PUBLIQUE SACRIFIÉE

La position du gouvernement et de la majorité LREM sur la santé publique est restrictive et caricaturale. Tout est fait pour conduire à une privatisation du système, au seul profit de quelques-uns.

➤ La majorité LREM a voté la suppression du tiers-payant généralisé :

Cette mesure phare du quinquennat socialiste favorisait l'accès aux soins, elle accordait un droit à tous nos concitoyens en leur permettant de ne pas avoir à avancer de frais remboursables chez un professionnel de santé.



LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE

le maintien de la généralisation du tiers-payant.

➤ La majorité LREM a voté 4,2 milliards d'économies supportés par l'assurance-maladie.

Les établissements et leurs personnels vont être mis à rude épreuve, ce qui aura des impacts sur les conditions de travail à l'hôpital et la qualité du service rendu aux patients.



LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE

la fin de cette politique de restriction budgétaire et un plan d'investissement pour l'hôpital public.

➤ La privatisation croissante des frais de santé.

La réduction forcée du budget de la sécurité sociale conduira à un transfert de dépenses vers les assureurs complémentaires privés que tous nos concitoyens ne pourront pas se payer.



LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE

la poursuite du rétablissement des comptes de la sécurité sociale engagée depuis 2012 tout en garantissant l'accès aux soins de tous nos concitoyens.

FOCUS

À L'ASSEMBLÉE, LES DÉPUTÉS SOCIALISTES ONT DÉPOSÉ UN AMENDEMENT DE LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX



Il prévoit que, dans les zones définies par les ARS en concertation avec les syndicats médicaux, et dans lesquelles existent un fort excédent en matière de soins, un nouveau médecin libéral ne peut s'installer en étant conventionné à l'assurance maladie que lorsqu'un médecin libéral de la même zone cesse son activité. Le principe de la liberté d'installation demeure donc, mais le conventionnement n'est possible que de manière sélective pour les nouvelles installations.

UNE POLITIQUE DE SANTÉ INJUSTE

La société voulue par le gouvernement Macron-Philippe est particulièrement inégalitaire en matière de santé. À force de vouloir trop libéraliser et trop déréguler, les fondements de notre modèle social sont remis en cause.

➤ La majorité LREM a voté la hausse du forfait hospitalier de 18 à 20€ par jour.

Cette taxe sur les malades va entraîner une augmentation des complémentaires de santé et pèsera lourdement sur le budget de nos concitoyens qui n'ont pas de mutuelles ou de ceux pour qui le coût de cette complémentaire les oblige déjà à y renoncer.



LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE

le maintien du forfait hospitalier journalier à 18€.

FOCUS

UNE POLITIQUE TOUJOURS PLUS INÉGALITAIRE



La majorité La République En Marche vote une surtaxation des boissons sucrées, un assouplissement de la loi Evin et une hausse sans contrepartie du prix du tabac. Le gouvernement altère le pouvoir d'achat des plus précaires, principaux consommateurs des boissons sucrées et du tabac, sans proposer la moindre politique de prévention ni d'accompagnement pragmatique et fonctionnelle contre l'obésité et le tabagisme.

Ces décisions augurent bien mal de l'engagement pris pendant la campagne présidentielle par le candidat Emmanuel Macron, en faveur d'un « zéro reste à charge » sur le dentaire, l'optique et l'audioprothèse à la fin du quinquennat.

LA SANTÉ NE PEUT PAS SURVIVRE À DE TELS COUPS DE RABOTS ARBITRAIRES ET INJUSTES

Le Parti Socialiste propose une autre voie, celle de la solidarité, de la bienveillance et de l'humanisme. Nous voulons œuvrer pour une politique de santé juste et raisonnée, assurer une meilleure offre de soin et favoriser le vivre-ensemble, comme nous nous y étions engagés dès 2012.